42e Année — N° 167 — Mai 1950

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre
— du Diocèse de Quimper et de Léon —

Directeur responsable : M. le Ch. Le Ster, directeur-adjoint de l'Enseignement.
Administration et Rédaction :
Inspection diocésaine, 13, rue Vis, Quimper. — C. C. Rennes 528-80.
Tél. 10.97. — Tirage : 800 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 100 Fr.

Les « Anes bien pensants ».

« *Dans le maquis noir du cléricalisme où les maires font grève, les ânes bien pensants pulvérisent les records d'insuccès aux examens.* »

Et voilà ! Pour le beau style et la haine recuite, il est certain que *Franc-Tireur* pulvérise, sans conteste, tous les records.

Car il s'agit de *Franc-Tireur,* de ce journal qui, vous vous en souvenez, accusait les religieuses de Pl... de « kidnapper » les petites filles pour les amener à leur école.

C'est en ces termes choisis, empreints d'une édénique sérénité, que *Franc-Tireur* parle de la valeur de notre enseignement, jugée d'après les résultats aux examens.

Soit ! Nous n'éprouvons aucune anxiété à le suivre sur ce terrain, qu'il s'agisse de l'enseignement primaire, primaire supérieur, ou secondaire.

1° Le Certificat d'Etudes Primaires. — Nous ne pouvons songer à donner ici les résultats de cet examen dans nos 325 écoles primaires ; nous laisserons de côté, à regret évidemment, tous les 2/2, les 5/5, les 10/10, et ils sont nombreux. Nous laisserons même de côté, du moins aujourd'hui, nos écoles de filles, où les succès ne le cèdent en rien à ceux remportés par les écoles de garçons. Voici quelques échantillons de ces résultats qui « pulvérisent les records... d'insuccès » ou de succès. On en jugera :

Audierne	36/38	Pleyben	33/33
Brest-Recouvrance	26/26	Plounéour-Trez	23/27
Briec	19/19	Plounévez-Lochrist	21/22
Carhaix	47/50	Plouvorn	15/15
Châteauneuf	17/20	Plouzané	14/14
Cléder	35/37	Quimper - St-Joseph	17/19
Collorec	14/15	Rosporden	13/15
Concarneau	16/16	St-Pierre-Quilbignon	12/13
Crozon	26/27	St-Pol-de-Léon	43/47
Douarnenez	75/81	St-Renan	33/35
Guipavas	34/35	St-Marc	28/33
Kerfeunteun	35/35	Scaër	25/25
Landerneau	60/68	Trégunc	17/19
Lesneven	35/43	etc..., etc...	
Moëlan	15/17		

2° Le Brevet Elémentaire. — Pour le Brevet Elémentaire, cet examen qu'on fait disparaître (parce que nous n'y réussissions pas ?!), nous avons la statistique officielle publiée dans le *Journal Officiel* (Débats parlementaires du 9-12-49, p. 6762); elle donne le pourcentage des succès pour tous les départements, tant pour l'enseignement libre que pour l'enseignement public. Voici ce pourcentage pour les départements de l'Ouest :

	public	*privé*		*public*	*privé*
Calvados	17,07%	55,73%	Maine-et-Loire	0, %	53,7 %
Charente	50, -	36,95 -	Manche	—	49,09 -
Charente-Mme.	40, -	100, -	Mayenne	50, -	36,95 -
Côtes-du-N^{d} ..	0, -	29,28 -	Morbihan	—	40, -
Dordogne ...	79, -	94, -	Orne	66, -	76, -
Finistère	17,94 -	36,36 -	Sarthe	11,76 -	39,21 -
Gironde	41, -	59,7 -	Deux-Sèvres .	25, -	31, -
Ille-et-Vilai^{ne} .	40, -	29,30 -	Vendée	—	24,25 -
Loire-Inf^{re} .	—	44,66 -	Vienne	0, -	50, -

3° Cela ne vous suffit pas ? Vous désirez aussi les résultats des examens de l'Enseignement du Second Degré ?

Voici les chiffres d'ensemble pour l'Enseignement libre du Finistère :

B.E.P.C. : 310 reçus sur 509 présentés, soit 60%.
Baccalauréat 1re partie : 310/425, soit 73%.
Baccalauréat 2e partie : 214/260, soit 82%.

Ajoutez-y pour les Baccalauréats 1re et 2e parties, les 105 mentions récoltées par ces « jeunes ânes bien pensants »...

Encore une fois, il s'agit de *Franc-Tireur* et de sa haine recuite !

Cela vaut ce que ça vaut : pas cher !

Mais que dire de l'attitude du gouvernement qui méconnaît le travail, le succès, le zèle, la compétence de nos maîtres et de nos professeurs ?

Ceci est bien plus odieux que cela.

Certificat Supérieur.

I. — Les Epreuves

Comme nous l'avons annoncé dan *Le Sentier* de Janvier (page 47), si le programme du Certificat Supérieur n'a pas subi de changement, l'organisation en est modifiée quelque peu.

Pour lui donner toute sa valeur, en hiérarchisant les épreuves suivant leur importance, nous revenons à l'ancienne formule : division de l'examen en 2 parties, en 2 séries d'épreuves.

La 1re Série comprendra :

L'Instruction Religieuse	(20 p.)
L'Orthographe	(20 p.)
Les Mathématiques	(20 p.)
La Composition Française	(20 p.)

La 2e Série comprendra :

L'histoire ou la Géographie ou les Sciences	(10 p.)
Le Breton (ou l'Anglais)	(10 p.)
L'Ecriture	(10 p.)
La Lecture et la Récitation	(10 p.)
Le Dessin ou la Couture	(10 p.)
Le Chant	(10 p.)

Pour être admissible, il faudra obtenir un minimum de 40 p. dans les quatre premières épreuves.

Pour être reçu, il faudra obtenir un minimum de 70 p.

On remarquera qu'en fait nous supprimons une épreuve : au lieu de Histoire ou Géographie *et* Sciences (2 épreuves), il n'y en aura qu'une seule, Histoire ou Géographie *ou* Sciences, afin d'abréger le travail des élèves et aussi celui des correcteurs.

Pour la récitation comme pour le chant, nous insistons beaucoup pour que les candidats présentent quelques textes en breton.

II. — Inscription des Candidats

L'examen aura lieu après le 15 Juin. Pour nous permettre de prévoir les Centres et les Commissions, vous voudrez bien nous envoyer la liste des candidats *avant le 20 Mai.*

Les listes seront établies sur feuille de cahier format couronne.

En tête :

1° Ecole des garçons ou des filles de ....

2° Centre de .... (indiquer le Centre habituel où vous désirez présenter vos élèves).

3° Certificat Supérieur, série A ou B (si vous présentez des élèves aux deux séries, établissez deux listes distinctes).

Les candidats seront inscrits par ordre alphabétique (devant les noms laisser de la place pour l'inscription du numéro d'ordre), puis la date de naissance, cours suivi (2e C.C. ou 5e Moderne), option pour la série A (Breton ou Anglais).

Le Directeur (ou la Directrice) *certifiera* que tous les candidats de la série A ont suivi la 2e année des C.C. ou 5e Moderne, et que ceux de la série B ne suivent pas les CC.

Les droits d'examen sont de 50 frs pour tous les candidats. Un droit supplémentaire de 50 frs sera exigé des candidats reçus pour la délivrance du diplôme. Celui-ci sera délivré le jour même dans les Centres d'examen.

Pour tous renseignements complémentaires, se reporter au *Sentier* de 1946-47, pages 37 et 75.

Certificat d'études primaires.

Programme limitatif.

Sciences

1° *Programme commun à toutes les écoles de garçons et de filles.*

L'Homme.

Le squelette. Les os, Croissance, Fractures, hygiène du squelette.

Les muscles. Luxation, entorse. Hygiène musculaire.

La digestion. Appareil digestif. Les dents. Aliments (notions sommaires).

Hygiène de la digestion. Soins dentaires.

La circulation, le sang, l'appareil circulatoire. Hémorragie, plaies. Hygiène de la circulation.

La respiration. Appareil respiratoire. Hygiène de la respiration.

Les microbes. Antisepsie et désinfection.

La tuberculose. Prophylaxie, traitement.

L'alcoolisme. Action de l'alcool sur les principaux organes. Danger social de l'alcoolisme.

Le temps qu'il fait.

La température, les thermomètres (à liquide, médical).

Pression atmosphérique. Le baromètre. Les vents (explication sommaire).

Nuages, brouillards, prévision du temps.

2° *Programme supplémentaire particulier aux écoles rurales de garçons.*

Le sol. — La terre arable et le sous-sol. Qualités et défauts des principaux sols. Amendements. Engrais.

Monographie du blé : assolement, façons culturales, luttes contre les maladies et les parasites, récoltes, rendement, conservation des récoltes.

3° *Programme supplémentaire particulier aux écoles urbaines de garçons.*

Travaux intérieurs. — Pesée, balances et bascules. Fil à plomb et niveaux. Applications.

Hygiène. — L'excrétion. Les reins. La peau. Hygiène de la peau.

L'œil et l'oreille. Hygiène de ces deux organes des sens.

La diphtérie. Les sérums.

La fièvre typhoïde. Les vaccins.

4° *Programme supplémentaire particulier aux écoles maritimes de garçons.*

Notions maritimes. — La lune, ses phases. La mer, marée, flot, jusant.

Marées d'équinoxe. Cartes marines. Leur usage. Profondeurs, sondes, phares, balises, sémaphores, bouées.

Des aimants et de leurs propriétés. Boussole, déclinaison, variation.

Loch. Lieux de pêche de la région.

Travaux intérieurs. — Pesées. Balances et bascules.

5° *Programme supplémentaire particuliler aux écoles de filles.*

Puériculture. — L'alimentation de l'enfant : lait maternel, laits artificiels. Soins à donner à l'enfant. Maladies les plus connues. Vaccination.

La vie ménagère. — L'alimentation : composition des menus. Pratique de la cuisine, installations du local, matériel, choix des aliments, préparation, cuisson, présentation, conservation, conserves alimentaires.

II. — HISTOIRE

Les Pyramides d'Egypte ; un temple égyptien.
Le Parthénon.
La vie quotidienne à Rome sous l'Empire : les jeux, les bains, une villa romaine.
L'esclavage dans l'antiquité.
Description de la Gaule : ses habitants, leur civilisation.
Les routes gallo-romaines ; un monument gallo-romain (au choix).
Description des Francs, leur civilisation.
Charlemagne : portrait, son gouvernement, son palais, ses villas.
Une croisade (au choix) ; conséquences des croisades.
Un château féodal (au choix) ; la vie du seigneur, du paysan (serfs et paysans libres), de l'artisan. Les corporations, une corporation étant étudiée de façon précise.
Un monastère (exemple précis).
L'art roman : une cathédrale ou église romane.
L'art gothique : une cathédrale ou église gothique (exemples précis).
Le monument communal (un exemple précis).
Un grand roi capétien (au choix) : portrait, son palais, son gouvernement, sa puissance.
Misère de la France au cours de la guerre de Cent Ans.
Jeanne d'Arc ; la naissance du sentiment national.
Christophe Colomb ; la découverte et les débuts de l'imprimerie.
Un château de la Renaissance (au choix).
Les débuts du sentiment de tolérance en France : Michel de L'Hôpital.
L'Edit de Nantes.
Un grand ministre : Richelieu.
Louis XIV, roi absolu.
Le palais de Versailles.
Les Français au Canada (du XVIe au XVIIIe siècle).

NOTE. — Les études précises sur les monuments pourront être faites d'après une visite, des documents, des gravures, des photographies, des lectures, etc...

Liste des dates dont la connaissance pourra être demandée.

1) 5e siècle avant J.-C. : siècle de Périclès. Apogée de la civilisation grecque.
2) 52 avant J.-C. : défaite de Vercingétorix à Alésia.
3) 451 après J.-C. : défaite d'Attila.
4) 800 : Charlemagne empereur.
5) 1099 : Prise de Jérusalem par les Croisés.
6) 1214 : Victoire de Philippe-Auguste à Bouvines (naissance du sentiment national).
7) 1302 : Philippe le Bel réunit les premiers Etats Généraux.
8) 1346 : Défaite de Philippe VI de Valois à Crécy (guerre de Cent Ans).

9) 1429 : Jeanne d'Arc délivre Orléans.
10) à partir du 15e siècle : la Renaissance.
11) 1450 : Gutenberg imprime le premier livre en Allemagne.
12) 1492 : Christophe Colomb découvre l'Amérique.
13) 1572 : le massacre de la Saint-Barthélémy.
14) 1598 : l'Edit de Nantes.
15) 1610 : Assassinat d'Henri IV.
16) le 17e siècle : le siècle de Louis XIV.
17) 1685 : Révocation de l'Edit de Nantes.
18) 1763 : Traité de Paris. Perte de nos colonies de l'Inde et du Canada.

III. — GÉOGRAPHIE

La France.

Vue d'ensemble de la géographie physique : situation, nature du sol, relief, climat, hydrographie.

Vue d'ensemble de la géographie humaine et économique de la France : population, agriculture, industrie, commerce, moyens de transport.

Le continent américain.

Forme, relief, climat, hydrographie, zones de végétation.

Listes des croquis géographiques dont l'exécution pourra être demandée.

1) Côte de la Mer du Nord et de la Manche avec les principaux ports.
2) Côte de l'Atlantique avec les principaux ports.
3) Côte de la Méditerranée avec les principaux port.
4) La Seine et ses affluents. Villes principales traversées.
5) La Loire et ses affluents. Villes principales traversées.
6) La Garonne et ses affluents. Villes principales traversées.
7) Le Rhône et ses affluents. Villes principales traversées.
8) Sur un croquis de la France reproduit d'après une carte muette, placer : les bassins houillers ; les régions de houille blanche ; les régions productrices de fer ; les centres textiles.
9) Sur un croquis de la France reproduit d'après une carte muette, placer : les régions productrices de blé ; les régions productrices de vin ; les régions d'élevage.
10) Sur un croquis de l'Amérique, fourni aux candidats, indiquer : les chaînes de montagne ; les noms des fleuves ; les zones de végétation.

Brevet d'Etudes du 1er cycle (B.E.P.C.).

I. — INSTRUCTIONS POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER D'INSCRIPTION

1re Session.

1° *La demande d'inscription.*

Elle sera établie dorénavant sur un imprimé spécial fourni par l'Inspection Académique (Service des Examens) au prix unitaire de 5 (cinq) francs.

Aucune demande établie sous une autre forme ne sera acceptée.

MM. les Chefs d'établissement informeront, sans délai, ce service de leurs besoins en imprimés. (Ces imprimés sont de couleur rose pour les garçons, de couleur bleue pour les filles.)

Les candidats seront invités à rédiger leur demande d'inscription avec la plus grande attention, en particulier, le choix des options doit être l'objet, de leur part, d'une mûre réflexion.

Les options, portées sur la demande d'inscription et enregistrées à l'Inspection Académique, auront un caractère définitif. Aucune demande de changement d'option, présentée ultérieurement, ne sera prise en considération.

L'indication exacte de l'établissement scolaire dont relève le candidat ainsi que son adresse personnelle précise, figureront sur la demande d'inscription qui sera obligatoirement revêtue du timbre de l'établissement.

Ces prescriptions sont indispensables pour permettre le classement rapide et méthodique des candidats, les options choisies nécessitant un travail particulièrement laborieux et délicat.

2° *Le certificat de scolarité.*

Ce document pourra parvenir à l'Inspection Académique le 15 Juin 1950 au plus tard de façon que puissent y figurer les notes obtenues par les candidats et candidates au B.E.P.C. au cours du 3e trimestre.

La photographie apposée sur le certificat de scolarité devra être claire et suffisamment récente.

3° *Les droits d'examen.*

Les boursiers nationaux seuls, sont exonérés du droit d'inscription de 200 fr. Les candidats non boursiers acquitteront ce droit en apposant des timbres fiscaux sur leur demande d'inscription. (Pas de timbre-poste ni de timbre-dimension.)

2e Session.

Les candidats refusés à l'écrit et qui auront obtenu le 1/3 du maximum des points, feront une demande semblable à celle présentée lors de la 1re Session et y joindront le relevé de notes transmis par l'Inspection Académique, ainsi qu'une enveloppe timbrée à 15 fr. à leur adresse.

Les candidats refusés à l'oral établiront de même une demande d'inscription à la 2e Session en précisant l'option choisie. Ils ont la faculté de choisir une option autre que celle choisie pour la 1re Session.

Tous les candidats à la 2e Session (sauf les boursiers nationaux) doivent s'acquitter du versement du droit d'inscription de 200 fr.

Ils doivent, en outre, se présenter obligatoirement au centre d'examen mentionné sur leur demande d'inscription .

4° *Conditions à remplir par les candidats et candidates au B.E.P.C. en 1950.*

L'arrêté du 27 Mars 1948, modifiant l'article 2 de l'arrêté du 29 Novembre 1947, précise que jusqu'en 1951 inclus, les candidats qui n'auront pas 15 ans au 31 Décembre de l'année

de l'examen, pourront se présenter sans qu'on puisse leur opposer une limite d'âge inférieure, sous la seule réserve qu'ils aient accompli leurs quatre années de scolarité du 1er cycle.

En conséquence, les candidats qui n'auront pas 15 ans au 31 Décembre 1950 devront joindre, à leur demande d'inscription, une attestation signée du Chef d'établissement certifiant qu'ils ont accompli la scolarité complète du 1er cycle. (classe de 3e incluse).

II. — Programmes de sciences agricoles et ménagères au B.E.P.C.

Les candidats et candidates au B.E.P.C. ont la possibilité de subir une épreuve à option sur ces disciplines.

La circulaire ministérielle du 9 Avril 1948 précise que :

a) Le programme de sciences agricoles spécial aux sections agricoles qui existent dans certains collèges modernes est celui qui a été fixé par l'arrêté du 26 Juillet 1909 ; ce programme spécial de sciences comporte seulement de la chimie agricole ; la composition de sciences ne peut donc porter que sur la chimie agricole.

b) Il n'y a pas de programme spécial de sciences ménagères dans les sections ménagères ; mais seulement un programme de travaux pratiques. A l'écrit, la composition peut donc porter seulement sur le programme de sciences des autres sections : le programme de travaux pratiques (lingerie, vêtements, mode, cuisine, soin des appartements, jardin, ferme, puériculture) ne pouvant jouer que pour l'épreuve à option de l'oral.

Il est actuellement fort difficile de se procurer ces programmes parus au *Bulletin Administratif* du Ministère de l'Instruction publique, n° 1.892, du 28 Août 1909. Il est fait confiance au personnel enseignant, comme aux jurys, pour adapter à notre temps certaines modifications d'un programme publié voici quarante ans.

A. — *Programme de Sciences Agricoles — Chimie Agricole.*

Le Laboratoire d'essai et la Station Agronomique : comment ils viennent en aide aux cultivateurs. Nature des analyses ; précautions à prendre pour l'envoi des échantillons.

De quelques dosages approchés ; exemples : emploi du calcimètre pour déterminer la proportion de calcaire d'un sol ; de l'ébullioscope, de l'Alambic de Salleron, pour doser l'alcool d'une boisson fermentée ; d'une burette graduée pour rechercher la proportion de sucre restant dans un vin blanc ou un cidre qu'on veut rendre mousseux.

Etude des propriétés principales de quelques produits chimiques employés en agriculture, viticulture, horticulture, apiculture, etc.... ; exemples : soufre à ses divers états, en canon, en fleur ; précipité sulfure de carbone ; chaux vive ; carbonates alcalins ; sulfates de fer ; de cuivre ; bouillies diverses, etc...

Boissons fermentées, étude pratique des fermentations et distillations.

Le lait et les œufs ; composition, propriétés des composants, fermentation lactique, butyrique, putride ; moyens de conservation.

Beurre et fromage.

Alimentation du bétail : digestibilité des aliments ; usage des tables de Wolf ; calcul des rations. Valeur du fumier produit.

Assimilation des matières minérales par les plantes. Structure et rôle des racines, fonctions des feuilles. Composition des végétaux et de leurs principaux tissus.

B. — *Programme de Sciences Ménagères.*

a) *Economie domestique.*

Condiments : leur action et leur mode d'emploi.

Aliments : composition et valeur nutritive des aliments.

Achats au marché, à la boucherie, à la boulangerie, à l'épicerie, etc...

Opérations culinaires : premiers principes et définitions ; blanchir, rafraîchir, faire revenir, roussir, rôtir, braiser, bouillir, mijoter, etc... ; bouillon, beurre, graisse, roux et sauces ; extraits de viande.

Principaux modes de cuisson. Applications aux préparations culinaires les plus employées : pot-au-feu, ragoûts, braisés, rôtis, grillades, fritures, sautés.

Menus : composition hygiénique et économique suivant l'âge et la profession ; application des tables d'équivalents nutritifs ; calcul des prix de revient et comparaisons.

Provisions et conserves de ménage : légumes, fruits, confitures, etc...

Animaux de l'étable et de la basse-cour ; soins hygiéniques, nourriture.

Lait, beurre, fromage, œufs, conservation.

Abeilles ; vers à soie...

b) *Coupe et lingerie.*

Théorie et tracé des patrons.

Prises de mesures.

Tracé de patrons nécessaires aux travaux de lingerie et de couture, objets de layette ou de trousseau.

Corsages de différentes formes. Cache-corset. Jupe simple.

Raccommodages : reprises sur toile ouvrée et sur tissus rayés. Remaillage.

Broderie : étude du point de feston, cordonnet, plumetis, jours, points d'ornement.

Coupe et couture d'objets de lingerie : chemisette d'enfant, col et robe d'enfants ; cache-corset, chemises ouvragées ; tricot ; crochet ; filet ; applications.

c) *Couture.*

Confection de robes et de vêtements simples.

Costumes simples (corsage et jupe) : soit corsage drapé, soit chemisette sur corsage de dessous montant. Différentes formes de manches. Application à ces costumes d'ornements et de garnitures composés au cours de dessin.

Raccommodages : réparation de vêtements en lainage et en draps ; reprises, pièces, bords, etc...

Etude historique du vêtement d'après gravures réunies en collections.

d) *Modes.*

Chapeaux tendus en drap ou en velours.
Chapeaux coulissés en mousseline.
Formes coulissées en tulle.
Chapeaux de paille cousue.
Garnitures de chapeaux d'élèves.

C. — *Ménage et jardin.*

a) *Cuisine.*

Les exercices de cuisine comprennent :

1° L'achat des provisions nécessaires pour un repas d'après une liste arrêtée d'avance.

2° La préparation et la cuisson des aliments ; la mise du couvert.

3° Le tenue, pour chaque élève, d'un carnet de dépenses, dans lequel figurent les prix de revient par plat et par convive. En outre, en 3e année, ce carnet indiquera la valeur nutritive de chacun des aliments (proportion ou quantité de matières hydrocarbonées, albumoïdes et grasses).

4° Le repas auquel prennent part les élèves du groupe ainsi que le professeur.

5° Enfin, le rangement de la cuisine et de tous les objets qui ont servi aux préparations culinaires.

Toutes les opérations seront expliquées au fur et à mesure de leur exécution. Le professeur en fera connaître la raison d'être en s'appuyant sur les connaissances acquises aux cours de sciences physiques et naturelles, d'hygiène et d'économie domestique.

Pendant le second trimestre de 3e année, les élèves seront exercées à composer elles-mêmes des menus répondant à des conditions déterminées.

b) *Blanchissage, repassage, nettoyage.*

Blanchissage d'objets en flanelle, en tricot de laine.
Blanchissage de dentelles blanches et de dentelles noires.
Amidonnage et repassage de chemises d'hommes.
Amidonnage et repassage d'objets en mousseline et de pièces de linge garnies.
Exercices de tuyautage sur des bandes de mousseline et de nansouk.
Repassage de linge tuyauté : bonnets, garnitures, etc...
Préparation de l'encaustique et nettoyage de meubles cirés ou vernis.
Nettoyage de cadres dorés.
Préparation et nettoyage d'une lampe.

c) *Jardinage.*

Les travaux pratiques d'horticulture sont d'une incontestable utilité pour les jeunes filles, car dans bien des cas, c'est la femme, la ménagère, qui s'occupe des soins du jardin.

Ces travaux doivent familiariser les élèves avec les notions scientifiques applicables à l'agriculture, en général, mais surtout à l'horticulture.

1° *Jardin fruitier.* — Semis de pépins et de noyaux. Transplantation des plants déjà obtenus. Formation des marcottes et des boutures. Greffes. Plantation des arbres fruitiers. Fumure de certains arbres fruitiers. Soins à donner aux arbres malades. Taille et palissage des arbres fruitiers.

Pincements, suppression des fleurs, des fruits trop nombreux ; arrosage.

Destruction des insectes nuisibles et des plantes parasites. Récolte et conservation des fruits.

2° *Jardin potager.* — Application des engrais. Formation du terreau. Labourage, semis, nettoyage des allées ; plantation des bordures. Emploi des abris. Transplantation, arrosage, binage, sarclage, buttage, roulage, récolte et conservation des graines.

3° *Jardin d'agrément.* — Mêmes soins qu'au jardin potager. Multiplication de certaines plantes vivaces au moyen de marcottes et de boutures, écussonnage du rosier vers la fin de Juillet ; entretien du petit jardin botanique ; ; conservation pendant l'hiver de certaines plantes sensibles à la gelée.

4° *Cultures démonstratives :*

a) En milieu stérile. Semis en pots ou en caisses dans du gravier, du sable ou du verre cassé, de diverses espèces de graines : haricots, millet, chanvre, maïs, etc... ; préparation des engrais nécessaires à l'arrosage (l'un sera complet, à chacun des autres il manquera l'un des éléments essentiels) ;

b) Comparaison, dans un mètre carrés du jardin, de l'effet de divers engrais ; par exemple, planche de légumes semés ou repiqués en lignes, une ligne arrosée à l'eau ordinaire, chacune des autres avec une solution convenablement étendue d'engrais différents. Essais analogues avec engrais solides préalablement incorporés au sol.

En hiver, on fera quelques applications à l'horticulture d'appartement.

Classes enfantines et Ecoles maternelles.

Dans le *Sentier* de Février, page 57, nous avons publié une note officielle, assez confuse d'ailleurs, sur l'âge des enfants à admettre dans les classes enfantines et dans les écoles maternelles.

Une récente *Circulaire Ministérielle,* adressée aux Inspecteurs d'Académie, donne de nouvelles précisions sur cette question. En voici la teneur :

« Circulaire Ministérielle du 13 Mars 1950

Objet : *Age des élèves dans les écoles maternelles et les classes enfantines.*

Je vous ai adressé, le 15 Décembre 1949, une circulaire relative au passage des élèves des écoles maternelles et des classes enfantines à l'école primaire élémentaire.

J'ai l'honneur de vous rappeler que ces dispositions n'infir-

ment pas celles de la circulaire du 10 Août 1936, mais les complètent utilement ; leur combinaison donne le tableau suivant :

1° Les enfants qui ont moins de 5 ans et 9 mois au 1er Octobre doivent obligatoirement être maintenus à l'école maternelle pour la durée de l'année scolaire ;

2° Les enfants qui n'ont pas 6 ans révolus au 1er Octobre, mais qui ont plus de 5 ans et 9 mois, peuvent être maintenus à l'école maternelle pour la durée de l'année scolaire ;

3° Les enfants qui ont 6 ans révolus au 1er Octobre doivent passer directement à l'école primaire élémentaire, sauf autorisation spéciale, valable pour un an, délivrée par l'Inspectrice départementale des écoles maternelles ou l'Inspecteur primaire, dans les conditions prévues par l'article 1er du règlement, modèle du 22 Juillet 1922.

Lorsque l'école maternelle (ou la classe enfantine) possède une section fonctionnant comme cours préparatoire, les limites ci-dessus sont augmentées d'un an.

Je vous rappelle d'autre part que les enfants âgés de plus de 6 ans qui, par application des dispositions ci-dessus, se trouvent dans une école maternelle, sont soumis à la fréquentation scolaire obligatoire et qu'il y a lieu de vérifier particulièrement leur assiduité. »

Semaine de la protection infantile.

Une Semaine de la Protection Infantile est organisée du 1er au 7 Mai ; le 7, vente, dans les rues et dans les bourgs, d'insignes boutonnières, vignettes, cartes postales, etc...

Un grand nombre de nos écoles seront invitées à prendre part à cette campagne de générosité. Nous leur demandons de répondre avec la plus grande bienveillance à la demande qui leur sera faite par les organisateurs.

Une partie de la collecte restera à leur disposition pour leurs propres œuvres de l'enfance (garderie, classes enfantines, goutte de lait, etc...).

Programme limitatif du C. E. P.

REMARQUE : HISTOIRE

Dans le programme limitatif d'Histoire publié plus haut, vous trouverez mentionnées les questions suivantes : « Les débuts du sentiment de tolérance en France : Michel de L'Hôpital - L'Edit de Nantes ». Nous pensons que ces questions sont hors du programme établi par l'arrêté du 24 Juillet 1947. C'est pourquoi on ne les trouvera pas traitées dans le manuel Guillermit-Le Ster. La remarque en sera faite à qui de droit.

Le Directeur : CH. F. LE STER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise

Chronique Bretonne

LE BARZAZ-BREIZ

Sa valeur littéraire (suite)

Nous concluions l'article précédent de la *Chronique Bretonne* (*Mars-Avril* 1950, *n°* 166), sur le souvenir du dramaturge moderne, Henri Bataille, qui, lors d'une villégiature au Huelgoat, vers la fin du siècle dernier, s'inspirait de notre folklore, et y puisait le sujet de sa *Tragédie légendaire* en 3 actes, qu'il intitulait *La Lépreuse*.

Dans la préface de cette œuvre, il déclarait (p. 16) « qu'il avait voulu se faire une âme de primitif, une âme de poète populaire », parce que, ajoutait-il en termes suggestifs, « j'avais horreur des tripatouillages romantiques à la mode ! »

Du romantisme, il en existe pourtant beaucoup dans notre *Barzaz-Breiz* si, du moins, nous nous en tenons à la définition traditionnelle de nos manuels scolaires.

Qu'est essentiellement le romantisme, sinon la prédominance, dans l'œuvre poétique, du sentiment et de l'imagination ?

Et ces deux facultés sont si vivaces dans l'âme bretonne !

Le sentiment, tout d'abord. Entendons par là, dans une œuvre littéraire, la part du cœur, la sympathie instinctive et universelle, l'émotion sensible ressentie, traduite, communiquée.

Ce n'est pas — bien sûr — que le Breton ne soit pas raisonnable à ses heures. Rappelons-nous seulement la collection si curieuse et si riche de nos *Proverbes*, formules lapidaires du bon sens de chez-nous, et de l'expérience séculaire de nos ancêtres.

Mais, avant tout, l'âme bretonne est lyrique, est sensible. Elle sympathise, elle s'attache, elle aime jusqu'aux bêtes, créées aussi par le Bon Dieu et qui le servent. Et cette sympathie, ces créatures la lui rendent !

⁂

Relisons, dans notre *Barzaz-Breiz* cette scène du *Retour d'Angleterre*, page d'une telle fraîcheur de poésie.

La mère du héros (Silvestrig), navrée de l'absence de son fils, parti au pays des Saxons, faire la guerre, cherche quelque messager pour lui porter de ses nouvelles ; mais elle se dit : « J'ai là, près de ma porte, une petite colombe blanche qui, dans un creux de rocher, couve ses œufs. Je vais la prendre ; j'y attacherai à son col, mon message, avec le ruban de mes noces, pour que mon fils Silvestrig revienne... » Elle s'en va donc jusqu'au nid et s'adresse à l'oiseau familier : « Lève-toi, ma petite colombe ; lève-toi sur tes deux ailes. Volerais-tu au

loin, par delà la mer, pour t'enquérir si mon fils vit encore ? »
Et la petite colombe consent.

Cette familiarité affectueuse, cette délicatesse dans l'amitié, la bête, elle aussi, semblera la comprendre, et la rendra à l'homme.

Le *Chevalier Lez-Breiz,* dit le poème du *Barzaz-Breiz,* est mort il y a sept ans et un mois. Son écuyer fidèle cherche toujours sa sépulture. Voici qu'enfin, à l'orée du bois d'Helléan, il entend les hennissements plaintifs d'un cheval. Il s'approche : c'est bien le cheval noir de son maître Lez-Breiz...

Et le poète nous dit : « Il était là près de la fontaine, la tête penchée. Il ne paissait, ni ne buvait. Seulement il flairait le gazon et du pied grattait le tertre. Puis il levait la tête, et recommençait à hennir, lugubrement. »

Et la chanson ajoute : « Quelques-uns même affirmaient qu'il pleurait, qu'il pleurait ce bon maître étendu sous ce tertre et dormant son dernier sommeil... »

⁂

Et ce sera tout le long du volume que nous verrons souffrir les sensibilités et saigner les cœurs : passions de jeunes gens l'un pour l'autre contrecarrées ; délicatesses naïves d'enfants exprimées par attitudes ou par paroles ; tendresses conjugales exquises ; affections profondes de pères, de mères, de frères, de sœurs.

Azénor la Pâle, du manoir de Hénan, (près de Pont-Aven), n'a pas pu épouser le clerc de Mezléan, qu'elle aime. On a voulu la marier de force. « Si les noces qui me sont imposées, déclare-t-elle avec mélancolie, ont lieu demain, je me retirerai de bonne heure, et je ne me leverai de là que pour me faire ensevelir ». Il fallut bien pourtant qu'elle se rendit à l'église. « Elle pleurait, la petite Azénor, elle sanglotait près de l'autel, et de l'autel à la porte de l'égise, on entendait son cœur se fendre. »

Fidéité dans l'affection jusqu'à la mort.

Ici, fierté, rudesse dans l'amour paternel. Parcourons le *Tribut de Nominoé.* Le vieux chef de famille des Montagnes d'Arrée aime tant son fils Karo. Hélas ! il vient d'apprendre qu'à Rennes, on l'a décapité, et — — ce sont les expressions même du poème, — « sa tête, blonde comme du mil, on l'a jetée dans la balance du Frank pour achever le poids d'or qui manquait au tribut ». Le vieillard porte plainte, devant son prince Nominoé : la scène est fort belle dans son réalisme féodal. « Il pleure, le vieillard, dit le poète; et le long de sa barbe grise, coulent ses larmes; elles brillent comme la rosée sur le lis, au lever du soleil, et, face à lui, Nominoé (en passant remarquons la plastique, le groupe sculptural digne d'un Parnassien) qui revient de la chasse royale, précédé de ses grands chiens folâtres. Il tient son grand arc à la main (notons aussi chaque détail suggestif, qui prend ici toute sa valeur). Sur l'épaule, il porte un sanglier, et le sang frais tout vivant de la bête, coule de la tête, sur la main blanche du prince (*ha fresk-beo ar gwad o redek, war e zorn gwenn demeus e veg*). Emu alors en présence de la douleur paternelle de son vieux vassal, le prince Nominoé fit ce serment terrible, sanglant (*Toui ru spontus en deus gret...*) : « Je le jure, par la tête de ce sanglier, et par la flèche qui l'a percé, avant que je ne lave le sang qui a coulé sur ma main droite, j'aurai lavé la plaie de mon pays » (*Am bo gwalc'het gouli ar vro*).

Scène barbare, mais combien pathétique pour le cœur !

⁂

Cet autre épisode, tout de grâce et de naïveté douloureuse, nous change de ce réalisme moyen-âgeux.

Le *marquis de Pontcallec* vient d'être trahi. Un gueux de la ville l'a livré aux dragons du Régent de France, Philippe d'Orléans, d'équivoque mémoire. On l'a surpris dans sa cachette, au presbytère de Lignol, dans le Morbihan. Garrotté, il est conduit à Nantes, où il sera jugé, puis condamné et mis à mort sur la place du Bouffay. Chemin faisant, près du bourg de Berné, il rencontre, lisons-nous dans le poème, une bande de petits enfants qui le saluent : « Bonjour, Monsieur le Marquis, nous allons au catéchisme au bourg. » — « Adieu, mes bons petits enfants, leur répond le Marquis, je ne vous verrai plus jamais ! » — « Et où allez-vous donc alors ? Est-ce que vous ne reviendrez pas bientôt ? » — « Je n'en sais rien ; Dieu seul le sait. Mes pauvres petits, je suis bien en danger. » Et Pontcallec, nous dit le poète, eut bien voulu les caresser, mais ses mains étaient retenus par des chaînes. Qui n'eût été ému ? Les dragons eux-mêmes pleuraient. « Et cependant, note le poète, les gens de guerre ont des cœurs durs dans la poitrine ! » (*Paotred-a-vrezel, koulskoude, o deus kalonou kri ennnhe !*)

⁂

Nos cœurs bretons sont plus sensibles. A lire, mieux à chanter le *Barzaz-Breiz,* nous pleurons volontiers, sur la mort de la petite Perinaïk, *l'Orpheline de Lannion* victime de sa chasteté, et tuée par les maltôtiers près du calvaire de Saint-Joseph ; — sur le sort si dolent de *Geneviève de Rustefan :* son fiancé, Yannig Flecher, s'est fait prêtre, et pendant qu'il chante sa permière messe, elle meurt ; — sur le rapt de l'héritière de Mézarnou (dans *Fontanella*) : c'est La Fontenelle, le fameux brigand de la Cornouaille qui l'enlève, pendant qu'ele cueillait un bouquet de primevères pour son frère de lait qu'elle aimait tant.

Ces destinées tragiques, le Breton les comprend : il les comprend par le cœur, par sa sensibilité délicate et aigüe.

⁂

Ce qu'il ne saurait comprendre, c'est une haine éternelle, c'est une punition sans terme, une rancune sans fin, fut-elle divine !

Je fais allusion à une célèbre légende, le *Merveilleux voyage de saint Brendan* (saint plus connu, dans notre diocèse, sous le nom de Brévalaire).

Pendant sept ans, nous narre l'hagiographe, Brendan vogua sur mer à la recherche des îles Fortunées. Notre épisode se passe aux environs du pôle, aux banquises arctiques. En route, notre voyageur rencontre... Judas, le malheureux apôtre qui vendit Jésus trente deniers d'argent. Chaque semaine, Judas

obtient de Dieu un peu de répit à ses peines infernales. Il brûle dans le feu de l'enfer ; mais Dieu l'autorise à venir, chaque dimanche, respirer un peu de fraîcheur sur les glaces polaires. « Quand je pense, confie Judas à saint Brendan, aux tourments qui m'attendent tout à l'heure en enfer, il me semble que je suis ici dans un paradis de délices. » « Tu ne pourrais pas, continue le damné, m'obtenir de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que mon séjour sur cette glace soit prolongé d'une nuit ? » Et saint Brendan comprit ; il eut pitié ; il se mit en prières, et obtint une nuit de grâce au malheureux Judas.

Théologie sans doute fantaisiste, orthodoxie plus que douteuse ! Mais le cœur indulgent du Breton peut-il croire qu'un Dieu bon damne quelqu'un, même le traître Judas, d'une damnation irrémédiablement éternelle ? Non, bien sûr ! Dieu, comme tout Breton, comme tout lecteur ému du *Barzaz-Breiz*, doit se laisser mener par le sentiment et le cœur...

et aussi par l'imagination. Nous le constaterons encore en poursuivant l'étude du *Barzaz-Breiz* dans un troisième article.

(*A suivre.*) P. B.

BLEUN - BRUG

N'oubliez pas le Bleun-Brug de Saint-Pol et ses différents concours, dessins, éloquence.

Envoyez les adhésions avant fin Juin à M. Séité, Bleun-Brug.

Demandez-lui les conditions des concours (timbre pour la réponse).